

**OFFRE D'EMPLOI INTERNE & EXTERNE N° 003/2025**

<b>POSTE :</b>	
<b>Officier chargé de Redevabilité et Apprentissage H/F Goma</b>	
Sous la responsabilité hiérarchique	: Meal Manager
Type de contrat	: CDD
Durée	: 6 Mois Renouvelable
Affectation	: Goma
Date de prise de poste	: Mars 2025

**I. CONTEXTE**

Handicap International est une organisation non gouvernementale (ONG) internationale, apolitique et aconfessionnelle, qui œuvre dans le domaine des droits des personnes en situation de handicap. Présente en République Démocratique du Congo (RDC) depuis 1995, elle intervient dans les domaines suivants : (i) la réadaptation à base communautaire ; (ii) l'éducation inclusive ; (iii) la santé maternelle et infantile ; (iv) la logistique humanitaire (v) la protection (vi) la santé mentale (vii) et l'assistance d'urgence aux populations vulnérables en RDC

**II. MISSION, TACHES ET RESPONSABILITES**

Sous la responsabilité directe du Meal Manager, l'officier(e) chargé de Redevabilité et apprentissage met en œuvre les activités relatives aux mécanismes d'apprentissage, de participation et de redevabilité aux populations, et contribue à une meilleure compréhension des dynamiques socio-culturelles et de pouvoirs de la/des zone(s) d'intervention au(x)quel(les) il/elle est rattaché(e).

---

**Mission 1 : Mise en œuvre opérationnelle**

**Responsabilité 1 : Contribue à la définition et évaluation des mécanismes de redevabilité aux populations**

- Contribue à la conception des procédures opérationnelles liées, en particulier, à la gestion des retours et des plaintes, de l'information et de la participation des populations aux projets
- Travailler avec le chargé suivi et évaluation et l'équipe du programme pour s'assurer que les plans MEAL pour les projets comprennent des stratégies et des plans de redevabilité et d'apprentissage pertinents pour le secteur ou le projet.
- Contribue à la formation des équipes HI sur le concept de redevabilité aux populations
- Contribue à l'évaluation périodique des mécanismes de redevabilité
- Travailler avec le MEAL Manager pour s'assurer que les outils, méthodes et lignes directrices standard en matière de redevabilité sont déployés dans tous les projets de la région, avec le soutien du MEAL Manager.

- Avec le soutien de votre supérieur hiérarchique, développer des indicateurs pour suivre le processus de mécanisme de plainte et de retour d'information dans l'ensemble des programmeurs.
- Renforcer considérablement les capacités du personnel et des partenaires en ce qui concerne le concept de redevabilité
- Veiller à ce que des plans de redevabilité et d'apprentissage continue soient élaborés et bien coordonnés avec le personnel du projet.
- En cas d'urgence rapide dans la zone opérationnelle, collaborer avec l'équipe d'intervention pour veiller à ce que les mécanismes de redevabilité soient intégrés dans l'intervention.
- Organiser des formations sur la redevabilité et des formations connexes à l'intention du personnel et des partenaires sur la base du matériel standardisé disponible et assurer le suivi pour les équipes chargées de l'évaluation des besoins en matière de responsabilité et les équipes chargées des programmes, le cas échéant.

## **Responsabilité 2 : Contribue à la mise en place des mécanismes au niveau des populations et partenaires**

- Etablit de bonnes relations avec les populations et partenaires de HI en faisant des déplacements ponctuels dans les zones selon les procédures opérationnelles établies
  - Veiller à ce que des systèmes de réclamation appropriés soient mis en place sur le terrain afin de garantir la responsabilité vis-à-vis des communautés, des enfants, des donateurs et des autres parties prenantes, conformément à la stratégie.
- 
- Organise et anime des consultations communautaires pour la mise en place des mécanismes
  - Contribue à la conception des outils de sensibilisation et sensibilise les populations et partenaires aux mécanismes de redevabilité de HI.
  - Assure la bonne compréhension des activités de HI sur le terrain par les populations en étroite collaboration avec les équipes projets.
  - Participe à l'analyse du contexte socio-anthropologique et des dynamiques de pouvoir
  - Enregistre les retours et les plaintes reçues (et toutes les informations y référant) dans une base de données formalisée et les réfère au point focal désigné par le système de redevabilité.
  - Suit le bon déploiement des mécanismes d'information, de participation et de réponses aux plaintes en respectant les procédures établies et en s'assurant que les personnes reçoivent une réponse cohérente dans les délais.
  - Assure l'archivage et la protection des données en lien avec le mécanisme de gestion des retours et plaintes.
  - Avec le soutien du responsable MEAL, mener une enquête sur l'évaluation de la satisfaction des plaintes

- Fournir un rapport sur les plaintes au programme ou à l'équipe de direction pour diffusion
- Veiller à la vérification des plaintes enregistrées, à la résolution rapide des plaintes et à l'achèvement de la base de données.
- En collaboration avec l'unité MEAL, fournir un retour d'information aux bénéficiaires dans les délais impartis.

### **Responsabilité 3 : Contribue à la mise en place d'activités d'apprentissage sur la zone d'intervention**

- Participe aux ateliers de leçons apprises organisés sur sa zone d'intervention
- Met en œuvre les activités de collecte de récits de vie, « success story », ... auprès des populations et partenaires
- Assure l'archivage et la protection des données en lien avec les activités d'apprentissage menées auprès des populations.

### **Responsabilité 4 : Maintient la confidentialité dans le traitement des informations reçues.**

- Examine les retours & plaintes des bénéficiaires et fournit une information précise sur les activités de HI et les mécanismes de redevabilité.
- Respecte les principes de protection des données personnelles, de confidentialité et de consentement éclairé lors de ses interactions

---

### **Responsabilité 5 : Rapporte sur les activités de redevabilité aux populations et d'apprentissage.**

- Rédige des rapports réguliers sur la conduite des activités de redevabilité aux populations et d'apprentissage
- Évalue régulièrement les réalisations et propose des améliorations
- Remonte à son responsable hiérarchique toute information ou difficulté liée à son activité
- Veiller à ce que les données CRFM soient utilisées lors des réunions hebdomadaires de la base.
- Mettre en place une plateforme d'apprentissage et d'échange basée dans le bureau national avec le soutien de MEAL sur les plaintes des communautés.
- En collaboration avec le MEAL Manager, faciliter et soutenir les sessions de diffusion auprès des parties prenantes.
- Contribuer à la compréhension par l'équipe du retour d'information des bénéficiaires afin d'améliorer/d'orienter la conception des projets et les ajustements nécessaires.
- Travailler en étroite collaboration avec le gestionnaire de l'inclusion et les personnes de référence pour la sauvegarde afin de s'assurer que toutes les plaintes relatives à la vulnérabilité sont suivies et transmises de manière efficace et opportune.

- Veiller à ce que les préoccupations et les plaintes de nature appropriée soient signalées.

**. Responsabilité 6 : Contribue à la représentation de HI auprès des communautés.**

- Sert de point focal pour la communication avec les communautés
- Dans le cadre de ses tâches, représente HI auprès des populations et partenaires, en respectant les valeurs de l'organisation et en entretenant des relations cordiales, positives et de coopération étroite.

**Mission 2 : Préparation et réponse aux urgences**

- Contribue aux actions de préparation aux urgences du programme et, lors d'une urgence, adapte sa modalité de travail afin de contribuer à une réponse humanitaire efficace de HI

**III. PROFIL RECHERCHE**

---

**1. Diplôme/Formation et Expérience :**

- Licence en sciences sociales, sociologie ou autres matières connexes, y compris le développement communautaire
  - Au moins 3 ans d'expérience dans le domaine du développement et de l'humanitaire au sein d'ONG dans le MEAL en particulier dans les postes de redevabilité et apprentissage. Travailler au Nord Kivu sera un avantage supplémentaire.
- 

**2. Connaissances :**

- Excellente connaissance des principes et de l'approche du CRFM
- Expérience significative en matière de formation et de renforcement des capacités dans des domaines connexes.
- Expérience des approches participatives, de la participation des enfants, des personnes handicapées et de l'égalité des sexes (souhaitable).
- Capacité à communiquer efficacement avec les communautés locales et à comprendre les sensibilités pendant la durée de l'enquête.
- Compréhension de l'approche « do no harm » (ne pas nuire)
- Expérience du travail dans un contexte interculturel en tenant compte des conflits et en favorisant l'intégration.
- Bonne aptitude à communiquer en Français, tant à l'écrit qu'à l'oral
- Excellentes compétences organisationnelles personnelles, notamment en matière de gestion du temps, et capacité à respecter les délais et à travailler sous pression.
- Expérience en matière de formation et de partage des compétences dans le domaine de la redevabilité et de l'apprentissage et de leur importance pour la qualité des programmes.
- Excellentes compétences en informatique et en collecte de données mobiles.

### 3. Qualités :

- Respecter les politiques et les pratiques de HI en matière de protection de l'enfance, de code de conduite, d'exploitation, harcèlement et d'abus sexuel, de santé et de sécurité, d'égalité des chances et d'autres politiques et procédures pertinentes.
- Participer activement et contribuer aux réunions du programme, du secteur, des donateurs et du programme, le cas échéant.
- Capacité à travailler en équipe.
- La capacité et la volonté de faire preuve de souplesse et d'adaptation dans des conditions de travail difficiles et parfois précaires.
- Grande sensibilité culturelle et ouverture d'esprit, avec une capacité à communiquer efficacement entre les groupes.
- Engagement et compréhension des objectifs, valeurs et principes de HI.

## CONDITIONS POUR POSTULER

---

### Etape :

Veillez envoyer par e-mail à l'adresse suivante les documents ci-dessous avec la référence '**Offre N°003/2025, Officier chargé de Redevabilité et Apprentissage.**' Au plus tard le Lundi, 03/03/2025 à 16 heures 00' par e-mail à l'adresse suivante : [recrutement@rdc.hi.org](mailto:recrutement@rdc.hi.org)

Les dossiers de candidature devront comprendre obligatoirement et exclusivement :

- ✓ Une lettre de motivation synthétique (**1 page maximum**) ne reprenant pas les données du CV mais permettant d'identifier les raisons du candidat à postuler ;
  - ✓ Un curriculum vitae **en 3 pages maximum** (contenant les coordonnées téléphoniques et l'adresse email du candidat ainsi que trois (3) personnes de référence qui seront amenées à être contactées dans le cadre de la procédure de sélection).
  - ✓ La carte de demandeur d'emploi délivrée par l'ONEM.
  - ✓ **Attention toute omission d'expérience en ONG ou d'invention/modification d'expérience sur le CV entrainera une élimination immédiate du processus de recrutement, quelle que soit l'étape ;**
- Tout autre document (certificats de travail, diplômes,) pourra être demandé ultérieurement si la candidature est susceptible d'être retenue.

N.B : Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas traités

Aucune information supplémentaire ne sera donnée sur place ou par téléphone.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour participer aux tests.

Handicap International s'engage à promouvoir l'égalité des chances et à lutter contre toutes formes de discriminations à l'embauche.

Handicap International est attaché au principe de la diversité et encourage tout particulièrement les candidatures des personnes en situation de handicap et des femmes. Nous encourageons sincèrement les candidats en situation de handicap à contacter la base où a lieu le recrutement pour exprimer leurs besoins spécifiques.

Handicap International est engagé dans la protection de l'enfance et la protection des bénéficiaires contre l'exploitation et les abus sexuels.

Handicap International a une tolérance zéro à l'encontre des violations du code de conduite en vigueur au sein de l'organisation (ex : fraude et corruption, protection contre l'exploitation et les abus sexuels, harcèlement et intimidation, etc.).

Le candidat sélectionné devra s'engager à adhérer et à respecter ces politiques institutionnelles éthiques ainsi que le code de conduite.

*Aucun employé d'Handicap International n'a le droit de demander un paiement en espèces ou l'échange de faveurs de quelque nature que ce soit en contrepartie d'un traitement préférentiel dans le processus de recrutement. Cela est contraire à la politique d'HI et si vous êtes approché(e) par un membre du personnel pour de l'argent ou des faveurs, ou si vous êtes empêché(e) de quelque façon que ce soit à faire partie du processus, prière de contacter le responsable de la base où le recrutement a lieu ou de signifier par email la situation rencontrée : [ligne.plaintes@rdc.hi.org](mailto:ligne.plaintes@rdc.hi.org)*

Fait à Kinshasa, le Lundi, 24/02/2025

La direction.

